

Chroniques du ramadan

DU MÊME AUTEUR

Essais et documents

L'Algérie en 100 questions. Un pays empêché, Paris, Tallandier, 2020.

ILYM, Irak Libye Yémen Médias. Quel rôle pour les médias dans les pays en crise ?, avec Agnès Levallois et Claire Talon, Paris, L'Harmattan/CFI/iReMMO, 2017.

Retours en Algérie. Des retrouvailles émouvantes avec l'Algérie d'aujourd'hui, Paris, Carnets Nord, 2013.

Être arabe aujourd'hui, Paris, Carnets Nord, 2011.

Un regard calme sur l'Algérie, Paris, Seuil, 2005.

L'Algérie en guerre civile, avec Jean-Pierre Peyroulou, Paris, Calmann-Lévy, 2002.

À la rencontre du Maghreb, Paris, La Découverte/Institut du monde arabe, 2001.

Les 100 Portes du Maghreb. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, trois voies singulières pour allier islam et modernité, avec Benjamin Stora, Paris, Éditions de l'Atelier, 1999.

Nouvelles et chroniques

Pleine lune sur Bagdad, Paris, Erick Bonnier Éditions, 2017.

La France vue par un blédard, Paris, Éditions du Cygne, 2012.

Akram Belkaïd

Chroniques du ramadan

*Voyage intimiste
au cœur du jeûne*

TALLANDIER

© Éditions Tallandier, 2026
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

À Lamia.

*« (...) Cherchez ce que Dieu a prescrit
en votre faveur ; mangez et buvez
jusqu'à ce que vous distinguiez le fil blanc
de l'aube du fil noir de la nuit.
Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit. »*

Le Coran, Sourate 2 (La Génisse), verset 187.

*« Il indiqua du doigt un point du ciel
où se montrait un faible croissant :
c'était la nouvelle lune, la lune du Ramazan,
qui se traçait faiblement à l'horizon. »*

Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*,
« Nuits du Ramazan », I, V.

*« Faire du ramdam : faire du tapage.
Le sens du mot en français vient du fait
que l'aspect le plus caractéristique du ramadan,
aux yeux de nombreux non-musulmans,
soit l'intense et bruyante activité nocturne
qui suit les journées de jeûne durant ce mois. »*

D'après le Centre national de
ressources textuelles et lexicales.

PRÉAMBULE

Jeûner après Gaza

Durant le mois de ramadan, le neuvième du calendrier lunaire hégirien, les musulmans doivent s'abstenir de manger et de boire du lever au coucher du soleil. Cette obligation, la principale mais pas la seule, constitue le quatrième des cinq piliers de l'islam. S'interdire ainsi la nourriture et les boissons durant de longues heures et pendant vingt-neuf à trente jours fait notamment ressentir ce qu'un démuné éprouve au quotidien. Cela peut être très éprouvant et exige une certaine endurance, mais je ne considère cela ni comme un tour de force ni comme un exploit. Car cette privation, tout comme le jeûne intermittent ou thérapeutique, n'est que temporaire. Il y a toujours un *après*. Quand on sait qu'un repas complet, souvent pantagruélique, vous attend à l'heure de l'*iftar* – le repas qui marque la rupture du jeûne –, alors cette faim n'est pas une *vraie* faim. Alors, la soif n'est pas une *vraie* soif.

La faim, réelle, absolue, est celle où il n'existe rien au bout de la journée ou de la nuit, où aucune table n'a été dressée, aucune soupe chaude préparée, aucune viande grillée, aucun dessert appétissant. La faim, la vraie, c'est celle qui fut éprouvée par le militant irlandais Bobby Sands au terme d'une grève de plus de deux mois qui le mena au trépas en 1981. La faim, la vraie, est un cauchemar extrême, absolu, qui mène à l'épuisement, au décharnement puis, pour finir, à la mort. C'est ce que la population de Gaza a enduré durant des mois. C'est ce qu'elle endure encore alors que j'écris ces lignes. C'est celle où le corps finit par abandonner, comme le confiait en août 2025 Abou Abed Moughaisib, coordinateur de Médecins sans frontières (MSF) dans l'enclave palestinienne. La faim, la vraie, est impitoyable, elle détruit et laisse des séquelles irrémédiables, même si l'on reprend ensuite un mode de vie normal. En comparaison de ce martyr, le jeûne du ramadan, avec son aspect festif et convivial, n'est qu'une aimable promenade de santé.

Jamais plus je ne pourrai jeûner sans penser aux morts de Gaza.

Puissent-ils reposer en paix.

AVANT-PROPOS

« On peut dire que le ramadan “se porte bien”.
À ceux qui prédisaient un affaiblissement des rites
et de la pratique religieuse, il apporte un sérieux démenti.
Mieux, il gagne du terrain [...] En même temps,
il évolue, il change, il s’adapte, on pourrait dire
qu’il “s’embourgeoise” », écrivait, en 2000, l’historien
François Georgeon dans la présentation d’un livre
consacré au rapport entre le ramadan et la politique¹.

Ce constat est plus que jamais d’actualité. La
pratique du jeûne diurne concerne des centaines de
millions de personnes aux motivations religieuses,
mais aussi culturelles et identitaires. Durant trente
jours, dans les pays musulmans, les mosquées ne
désemplissent pas lors des prières surérogatoires du
soir, l’économie tourne plus ou moins au ralenti
alors que la consommation a le vent en poupe et

1. Fariba Adelkhah et François Georgeon (sous la direction
de), *Ramadan et Politique*, CNRS Éditions, Paris, 2000.

que les restaurants affichent complet pour les repas de rupture du jeûne. Les feuilletons télévisés tournés spécialement pour cette période et diffusés tous les soirs passionnent des millions de foyers. Ils créent une éphémère communion nationale tandis que la pratique de repas collectif ressoude les rangs de la société et permet aux initiatives de solidarité de s'exprimer. En Occident, et notamment en France, le ramadan est de plus en plus visible. La grande distribution entend désormais en tirer de bonnes affaires et dans de nombreuses villes, la multiplication de points de vente de confiseries, dont la zlabia – cette fameuse pâtisserie ronde gorgée de miel dont il sera question dans ce livre –, n'échappe à personne.

Comment décrire les principaux aspects du ramadan tout en évitant les simplifications d'une approche trop pédagogique ou, à l'inverse, les pesanteurs inhérentes à l'analyse scientifique et académique ? Musulman de confession, je jeûne depuis l'âge adulte et ce mois m'a toujours fasciné car il constitue un moment singulier dans la vie des sociétés concernées. Au début des années 1990, alors que je collaborais avec plusieurs journaux français à partir d'Alger, j'ai écrit de nombreux articles et reportages à ce sujet. L'étonnement de mes interlocuteurs, leur enthousiasme quant aux scènes quotidiennes décrites et leur intérêt pour les logiques socio-économiques en jeu m'ont toujours fait penser que le sujet méritait un ouvrage. Éclipsé par d'autres thèmes, ce projet a mis deux décennies à se

concrétiser. J'ai, de plus, longtemps hésité sur la forme que devait prendre ce livre, décidant finalement que la chronique, mélange d'approche journalistique et littéraire, conviendrait le mieux pour tenter de cerner ce « fait social total »¹. J'y livre des réflexions nourries par des expériences personnelles qui vont de l'Algérie et du Maghreb aux routes du Sinaï en passant par les mosquées du Golfe, l'ambassade américaine à Paris ou les gargotes de Barbès et de Ménilmontant.

Les jeûneurs habituels y trouveront matière à réfléchir sur la pratique de l'islam et sur leur rapport au *sawm* (« jeûne »). Les non-jeûneurs apprendront à mieux connaître cet événement, et ce qui l'entoure. J'ai bien conscience que tout ce qui touche à l'islam génère souvent des tensions et des crispations politiques, culturelles et identitaires. En France, les lignes de clivage se multiplient, l'islamophobie est un excellent fonds de commerce pour qui veut engranger des voix. Mais je reste persuadé que la lutte contre l'ignorance et la porte que l'on ouvre pour laisser entrer la lumière sont des moyens efficaces pour lutter contre les haines et les antagonismes. Il n'y a rien de mystérieux ni de prosélyte dans la pratique du jeûne du ramadan. Dire ce qu'on fait et pourquoi, assumer son identité sans chercher à l'embellir ou à la magnifier, c'est la meilleure manière de revendiquer le respect. Ceux qui espèrent trouver dans ce livre

1. *Ibid.*

une énième charge contre l'islam et les musulmans peuvent vite le refermer car il ne colle pas à l'air du temps. C'est à une découverte, à la fois apaisée et réaliste, que j'invite. Un voyage à travers des référentiels islamiques mais aussi économiques, politiques, identitaires, sociétaux et, bien entendu, culinaires.

Au cours de la rédaction de cet ouvrage, j'ai perdu, à trois mois d'intervalle, ma mère puis mon père. Il va de soi que mon écriture en a été affectée mais aussi nourrie par de soudaines réminiscences. Je ne remercierai jamais assez mes deux parents de m'avoir accompagné de concert dans deux voies qui, quoi que l'on dise, ne sont en rien incompatibles : celle de la foi et de la spiritualité et celle de la rationalité.

Dans quarante jours

Barreaux épais aux fenêtres et volets écaillés presque toujours clos pour préserver des regards inquisiteurs, l'endroit, au pied d'un petit immeuble décati, est glauque et une odeur de graillon y règne en permanence. On y entre en inclinant la tête pour ne pas se cogner contre une imposte trop basse qu'heureront nombre de clients avinés au moment de quitter les lieux. Au comptoir ou attablé, on y commande des bières par cageots de douze avec quelques kémias, des oignons et des crevettes pimentées. Niché sur les hauteurs d'Alger, le bar est souvent bondé, mais ce soir la clientèle est clairsemée. À qui s'étonne de l'absence de Boualem, dit « le géomètre », car tel est le surnom du soiffard, on répond avec le ton agacé de l'évidence qu'on ne reverra pas de sitôt cet habitué car c'est aujourd'hui, ou demain, qu'on « entre dans les quarante ». Comprendre les quarante jours qui

précèdent le début du jeûne du mois de ramadan. Comme nombre de ses compagnons de beuverie, Boualem cesse de lever le coude plus d'un mois et dix jours avant le mois saint.

Quarante jours de détox avant le jeûne

Cette croyance populaire est très répandue : pour être apte à jeûner ou, plus exactement, pour que ce jeûne soit agréé par le Créateur, il faudrait effacer toute trace d'alcool de son corps. Je ne sais pas d'où vient pareille certitude. J'ai interrogé plusieurs *moujtahidine* (des exégètes qualifiés pour donner un avis religieux – terme à ne pas confondre avec *moudjahidine...*), la plupart ont haussé les épaules comme pour signifier l'inanité d'une telle question. L'un d'eux s'est même esclaffé. Rappelons ici que l'islam prohibe la consommation de boissons alcoolisées en tout temps et pas uniquement pendant le ramadan.

L'idée générale de cette tradition des « quarante » est de se purifier et de ne pas aborder le jeûne en étant porteur de vestiges de l'interdit absorbé. « Ce qui est interdit est interdit. S'arrêter de boire quarante jours ou six mois avant le début du ramadan n'efface rien », m'a expliqué cet exégète tout en prenant soin d'ajouter une précision majeure : « Tout dépend de l'intention. Si le concerné entend vraiment ne plus boire d'alcool, alors son jeûne sera

valide. » Voilà une caractéristique essentielle de la religion musulmane dont on parle peu. Pour qui se purifie et se repent, le pardon divin est (presque toujours) garanti et qu'importe l'avis des humains, surtout ceux qui s'érigent en censeurs ou en docteurs de la foi. Dans la liste des quatre-vingt-dix-neuf noms connus d'Allah, les premiers sont ainsi « Le Tout Miséricorde » (« Al-Rahman ») et « Le Miséricordieux » (« Al-Rahim »). L'amateur de bière ou de vin rouge des coteaux de Mascara le sait : qui pêche peut obtenir le pardon sans intercesseur aucun.

Mais pourquoi ce nombre de quarante alors qu'en règle générale il ne faut que quelques heures à quelques jours pour éliminer toute trace d'alcool de son sang ? On entre ici dans le domaine du symbolique voire de l'ésotérique. Quarante (« *arba'ine* ») est un repère temporel très important chez les musulmans, comme d'ailleurs chez les catholiques – on pense aux quarante jours de Jésus dans le désert, période au terme de laquelle il fut tenté par « celui qui divise » (le diable). C'est aussi la durée maximale des retraites effectuées par les mystiques musulmans. On le retrouve encore dans d'autres cultures, comme en Chine, où le « mois d'or » correspond aux quarante jours de repos total dont bénéficie la femme qui vient d'accoucher. Dans des tribus indiennes de Caroline du Nord, il est attesté que la

mère se retirait de sa tribu durant quarante jours après avoir donné naissance à un bébé. Chez les musulmans, après un décès, on considère qu'il faut quarante jours pour que l'âme du défunt rejoigne l'autre monde de manière définitive. C'est une transition où se joue son salut. De même, ce délai est jugé critique pour le nouveau-né et sa mère, une période de vulnérabilité où, dit un adage, « la tombe reste ouverte ».

Pour justifier ces quarante jours constituant ce qu'on pourrait appeler une « détox religieuse », certains citent un hadith – un dit – du Prophète Mohammad (Mahomet) pour qui la prière de quelqu'un qui a bu de l'alcool ne sera pas acceptée par le Créateur pendant quarante jours. Autrement dit, celui qui a bu doit attendre quarante jours avant que ses cinq prières quotidiennes soient valides. Par analogie, pour que le jeûne à venir soit accepté, il conviendrait donc de se purifier durant un mois et dix jours. Quoi qu'il en soit, nombreux sont ceux qui croient fermement en cette règle des quarante. Voilà pourquoi il devient plus difficile de trouver de l'alcool quand ils débutent. Souvent, du fait des pressions accrues des rigoristes mais aussi du degré de conservatisme des populations locales, les tenanciers de débits de boissons préfèrent fermer durant cette période ou, du moins, réduisent leurs horaires d'ouverture. Tout participe ainsi à une diminution de la consommation d'alcool. À l'opposé,

pour celles et ceux qui n'ont pas l'intention de cesser de boire, y compris durant le ramadan (option périlleuse mais dont les adeptes existent), c'est le moment ou jamais de constituer des stocks, car plus le mois sacré se rapproche et plus les étals seront clairsemés avant d'être vidés.

Un peu d'exégèse à propos de l'alcool

Mais l'alcool est-il vraiment interdit par l'islam ? Pour la majorité des musulmans, pratiquants ou non, l'affaire est entendue et en boire fait partie des péchés capitaux qui peuvent valoir de graves châtements dans certains pays, comme la flagellation en Arabie saoudite (pays où, soit dit en passant, il est possible de gagner des fortunes en pratiquant la contrebande de whisky ou de vin). En réalité, des débats théologiques ont existé, et existent encore, même s'ils sont plus discrets. Car le Coran contient des injonctions contradictoires sur cette question. Dans une sourate, on promet aux croyants qui rejoindront le paradis « des fleuves d'eau, de lait, de vin et de miel » (sourate 47, verset 16). Dans une autre, la vigne est présentée comme un bienfait de Dieu au même titre que les céréales, les oliviers ou les palmiers (sourate 16, verset 11). Toujours dans ce même chapitre, il est écrit : « Des fruits des palmiers et des vignes, vous tirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a là un signe pour les

gens qui pensent. » (Sourate 16, verset 16.) Comme le note le chercheur et spécialiste du droit musulman Éric Chaumont, « le vin est clairement marqué d'un signe positif. C'est un "signe" de l'existence de Dieu pour qui sait réfléchir¹ ».

Mais d'autres versets mettent en garde contre les effets du vin et l'interdisent dans des circonstances particulières. « Vous qui croyez, n'approchez pas la prière ni en état d'ivresse avant de savoir ce que vous dites, ni en état d'impureté », stipule ainsi le verset 43 de la sourate 4 (Les Femmes). Il ne s'agit pas simplement de pouvoir prier, il faut aussi être capable de discernement afin de formuler l'intention, toujours elle, pour accomplir cet acte. Rappelons ici que le Coran a été révélé sur une période de vingt-trois ans. Cela explique le fait que des versets peuvent s'opposer, l'orthodoxie musulmane estimant que, sur un même sujet, les plus les plus tardifs abrogent ceux qui précèdent. « Enfin, rappelle encore Chaumont, le verset 90 de la sourate 5 vient mettre un terme aux discussions : "Ô vous qui croyez, le vin, le *maysir* [un jeu de mises], les bétyles [pierres sacrées], et les flèches divinatoires ne sont que des abominations œuvres de Satan ; Évitez cela, vous serez peut-être gagnants." » Pour finir, et sans entrer dans de longues

1. Éric Chaumont, « Vin, boissons enivrantes et drogues », *Dictionnaire du Coran*, sous la direction de Mohammad Ali Amir-Moezzi, Robert Laffont, Paris, 2007.

considérations théologiques, il faut savoir que ce qui est clairement interdit est le « *khamr* » (vin) et que la définition exacte de ce mot alimente encore les débats. Est-ce le seul vin (tiré du raisin ou de la datte) qui est interdit ? Et le reste ? L'interdiction fonctionne-t-elle par analogie ? Concerne-t-elle d'autres produits comme les drogues ou les euphorisants ? Sans aller trop loin dans le registre de l'interprétation, on relèvera simplement que sa prohibition n'a jamais fait disparaître la consommation – et la fabrication – d'alcool en terre d'islam.

Ramadan et alcool, suite

Faisons maintenant un saut dans le temps de soixante-dix jours. C'est la fin du ramadan, le lendemain du jour de l'aïd el-fitr, appelé aussi aïd esseghir (le petit aïd par opposition au grand aïd, celui du sacrifice abrahamique du mouton). Une odeur de café matinal et de beignets frits flotte dans l'air. C'est enfin le retour du petit-déjeuner. Je suis à Nabeul, petite cité côtière du cap Bon tunisien. Un ami espagnol s'est proposé de cuisiner une paella pour la soirée. Pour lui, la fête ne peut être complète qu'avec un bon vin. J'ai beau lui expliquer qu'il y a peu de chances pour que l'on en trouve en ville, rien n'y fait. Nous arrivons à un supermarché. L'ami triomphe car, à l'extérieur, deux camions déchargent leur cargaison de bière et de vin. On patiente mais,

malgré cette livraison, les étals demeurent vides. Étonné, voire choqué par notre demande d'explication, un employé nous dit qu'il faut attendre quelques jours avant que la dive bouteille soit mise en vente. L'ami s'impatiente. Pourquoi quelques jours et pas tout de suite puisque la marchandise est là, disponible, cachée dans la réserve ? Parce que c'est encore l'aïd, et que le ramadan est « encore frais », rétorque l'autre avec un geste d'humeur. Un peu de respect, tout de même ! Alors demain ? insiste l'ami. Non, non il faut attendre quelques jours. C'est comme ça. Puis l'employé s'éloigne en bougonnant. Ce soir, la paella s'accompagnera de Boga, la boisson gazeuse locale.

Attendre quelques jours... Le temps de respecter les convenances et de reprendre le rythme normal avec ses bonnes et mauvaises habitudes. À Alger, Boualem le géomètre attendra lui aussi quelques jours avant de rejoindre ses compères du bar. À moins que, repentir religieux sincère ou simple sensation de bien-être, il se soit décidé à une abstinence plus longue. J'aimerais ici lui consacrer quelques lignes supplémentaires. Durant les « quarante » il est peu probable que Boualem ait consulté un médecin pour l'aider à faire face aux inévitables effets du manque. Peut-être aura-t-il eu le réflexe de regarder quelques vidéos partagées en ce sens par des praticiens sur les réseaux sociaux.

En tous les cas, dans la majorité des pays musulmans, cette question ne se pose pas ou peu parce que les phénomènes d'addiction sont le plus souvent tus ou minorés alors qu'ils mériteraient d'être abordés de front, et pas uniquement à l'heure du ramadan.

La Nuit du doute

Il est 19 heures et « l'unique », surnom de la seule chaîne de télévision algérienne en cette fin des années 1970, diffuse le feuilleton égyptien quotidien. En temps normal personne à la maison ne regarde cet entrelacs de hurlements, de sentiments binaires, de romances à l'eau de rose et d'intérieurs kitschs, mais on attend que le navet s'interrompe pour laisser place aux vénérables membres de la « Commission nationale d'observation du croissant lunaire ». Les voici d'ailleurs qui apparaissent à l'écran. Assis en tailleur, habits traditionnels sobres et barbes de circonstance, ils doivent nous dire si le jeûne du ramadan commence demain ou le jour d'après. Déception. Ils n'ont rien à annoncer pour le moment, personne parmi les honorables observateurs disséminés dans le pays n'ayant encore aperçu la lune. Car c'est l'apparition du croissant qui détermine le début, mais aussi la fin

du mois sacré. Et la tradition exige qu'elle soit constatée à l'œil nu, en référence à un hadith du Prophète : « Jeûnez dès l'observation du croissant et rompez le jeûne lors de l'observation du croissant [suivant]. »

Topographie et météo obligent, l'être humain n'est pas toujours capable de voir ce croissant et l'on ne sait donc jamais à l'avance quel jour exact le mois de ramadan va débiter, et avec lui le jeûne. En 2025, cela se jouait entre le 1^{er} et le 2 mars (ce fut le 1^{er} mars) et cela sera le 19 ou le 20 février en 2026 (le calendrier lunaire « recule » chaque année de dix à onze jours par rapport au grégorien, lequel est basé sur le cycle solaire). À chaque ramadan, il faut donc attendre la « Nuit du doute » – et la réunion de la Commission *ad hoc* – pour savoir si le croissant a été vu et si le jeûne peut ou non débiter à l'aube qui suit.

À titre d'exemple, voici quelles étaient les instructions des autorités saoudiennes en février 2025 : « La Cour suprême d'Arabie saoudite appelle officiellement les habitants à vérifier l'apparition du croissant lunaire du mois sacré du ramadan, le vendredi soir, 28 février 2025 (...). Quiconque le voit à l'œil nu, ou à travers des jumelles, doit en informer le tribunal le plus proche et y faire enregistrer son témoignage. »

Tradition ou science ?

Aujourd'hui, Internet et ses réseaux sociaux ont remplacé la télévision. Smartphone à la main,

je compile les attentes. Florilège : « Alors, ça commence demain ou quoi ? », « Qu'a dit la Mosquée de Paris ? » (elle n'a pas encore fait d'annonce), « J'aimerais bien ne pas commencer à jeûner demain [samedi]. C'est mieux dimanche », « Que disent les Saoudiens ? » (rien pour le moment, alors qu'ils sont souvent les premiers à réagir). Et, comme toujours, il y a de l'impatience, voire de la colère et des sarcasmes : « Purée, on est au ^{xxi}^e siècle et on est incapable de prévoir quand débute exactement un mois lunaire ? », « Et l'astronomie, ça sert à quoi ? », « On ne fait pas confiance à la science, voilà pourquoi *on* [les pays musulmans] est en retard ! »

Dans un article très complet consacré à cette question, l'astrophysicien algérien Jamal Mimouni pose la question suivante : « Comment est-on arrivé à cette situation frisant l'absurde où la société et toutes les institutions de l'État sont tenues en otage par ce croissant facétieux qui "apparaît quand bon lui semble", nous conduisant à rester de ce fait dans l'expectative jusqu'à une heure avancée de la Nuit du doute pour savoir si le jeûne sera bien le lendemain¹ ? » Car, en théorie, une solution existe. Le calcul astronomique, science dans laquelle la civilisation musulmane a très tôt excellé, permet de déterminer sans erreur – et longtemps à l'avance – quand débute,

1. Jamal Mimouni, « Début du Ramadan et date de l'Aïd : entre archaïsme et aspiration », Oumma.com, 8 octobre 2007.

et quand se termine, n'importe quel cycle lunaire. « L'instant exact de la conjonction (ou nouvelle lune) peut être calculé de manière très précise, confirme Mimouni quand il écrit ces lignes en 2007. Par ces calculs, on peut ainsi déterminer la conjonction du ramadan 2025, par exemple, à quelques dizaines de secondes près. » Oui, mais voilà, la grande majorité des oulémas estime qu'il faut respecter la tradition qui exige d'abord une observation humaine. Et cela fait des décennies que chaque Nuit du doute apporte la même controverse : pourquoi ne pas faire uniquement confiance à la science et bannir ainsi toute incertitude ?

En son temps, Mouammar Kadhafi, feu le guide de la Jamahiriya arabe libyenne, avait tranché dans le vif en décidant que seule l'astronomie déciderait. Rares sont les dirigeants musulmans qui l'ont suivi dans cette voie. Le plus souvent, et pour montrer que l'on vit avec son temps, le calcul astronomique est toutefois brandi comme un outil complémentaire confortant la vision humaine. Combien de fois ai-je donc entendu ou lu cette phrase : « Le croissant lunaire ayant été observé par des citoyens au-dessus de tout soupçon [comprendre qu'ils sont incapables d'affabulation], le jeûne du ramadan débutera demain, conformément d'ailleurs aux calculs scientifiques. »